

# ENGAGEMENT SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

## Vue d'ensemble

GEA, en tant que leader mondial dans l'approvisionnement en systèmes et en composants dans les industries agroalimentaire, des boissons et pharmaceutique, reconnaît l'impact profond que ses opérations peuvent avoir sur les gens et sur la planète, et s'engage à minimiser tout impact négatif sur la durabilité des matières premières contenues dans ses produits. Aux termes de la présente déclaration d'Engagement, GEA souhaite exprimer que le groupe s'engage fermement à garantir le respect des droits de l'homme et des normes environnementales tout au long de sa chaîne de valeur, avec un accent particulier sur l'approvisionnement en matières premières.

GEA reconnaît toute la portée de sa responsabilité en donnant l'exemple par son engagement pour un approvisionnement durable en matières premières. Le présent engagement propose donc une synthèse des valeurs et des actions collectives adoptées par GEA en réponse à une demande mondiale croissante pour que le secteur industriel concerné soit plus durable et plus soucieux de l'environnement. Dans un premier temps, notre Engagement sur les matières premières conjugue aux recommandations du groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD, ou *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*) les activités et mesures décrites ici. Cet engagement est donc censé jeter les bases d'une politique globale durable sur les matières premières, à mettre en œuvre dans un deuxième temps. Ainsi cette politique future devra réglementer la responsabilité de GEA en termes d'extraction des matières premières, tout comme les pratiques d'approvisionnement de ces matières premières et la coopération du groupe avec ses fournisseurs et ses pairs, afin de garantir une chaîne de valeur équitable, conforme à notre vision en matière d'approvisionnement durable et de chaîne d'approvisionnement :

*« Au côté de nos fournisseurs, nous favorisons l'excellence environnementale et les normes sociales les plus élevées tout au long de notre chaîne d'approvisionnement ».*

## Analyse de la chaîne d'approvisionnement

Pour concrétiser sa vision, le groupe GEA reconnaît qu'il doit comprendre la manière dont ses activités impactent la nature, et en dépendent, tout au long de sa chaîne de valeur. En 2024, GEA a entrepris d'analyser l'impact et les relations de dépendance de ses activités en utilisant la méthodologie LEAP (*Localiser, Évaluer, Analyser, Préparer*) recommandée par le groupe de travail TNFD et la directive CSRD sur les rapports en matière de développement durable des entreprises. Cette méthodologie, qui est un processus d'évaluation de la gestion des risques et des opportunités en lien avec la nature, s'articule en quatre phases :

- **Localiser** les interfaces avec la nature
- **Évaluer** les relations de dépendance et les impacts
- **Analyser** les risques et les opportunités
- **Préparer** la réponse aux risques et opportunités en lien avec la nature et en rendre compte

GEA considère cette phase d'évaluation comme un fondement solide et une clé pour comprendre et gérer les problèmes en lien avec la nature. Conformément au cadre indiqué par le groupe de travail TNFD, GEA a mené une analyse approfondie des données relatives aux sites, amont et aval, de sa chaîne de valeur. Or en ayant des chaînes et des activités d'approvisionnement partout dans le monde, GEA accorde dans cette analyse une attention particulière à la chaîne d'approvisionnement. GEA a donc utilisé une approche scientifique et déterminé les données d'inventaire du cycle de vie, par groupes de produits et par pays, de ses biens et services achetés (données basées sur les dépenses de l'année 2023), en examinant plusieurs paramètres clés pour quantifier l'impact sur la nature, comme, par exemple, les émissions de gaz à effet de serre.

Cette évaluation fournit une bonne indication de l'impact sur la nature des différents groupes de produits provenant de diverses régions dans le cadre des chaînes d'approvisionnement de GEA. Les résultats lui ont permis de mieux appréhender les points critiques au plan géographique et les groupes de produits prioritaires

en termes d'impacts en lien avec la nature. Ces résultats ont montré que l'achat des groupes de produits liés à l'acier a un impact significatif sur les paramètres susmentionnés.

GEA reconnaît que l'acier est considéré comme un produit à fort impact, alors même qu'il occupe une place très importante dans son processus de production. L'extraction et la transformation des métaux génèrent non seulement des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une pollution de l'environnement et une utilisation de l'eau considérables dans la chaîne d'approvisionnement. GEA concentrera donc ses efforts sur les produits à fort impact, afin d'atténuer les impacts négatifs et d'établir des plans d'action en faveur de chaînes d'approvisionnement plus durables.

## Engagement des parties prenantes

GEA reconnaît qu'un approvisionnement responsable en matières premières est un élément fondamental pour revendiquer une « ingénierie au service d'un monde meilleur ». C'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures proactives en vue de résoudre ce problème, en particulier dans des secteurs critiques tels que la production d'acier ou l'extraction de ce qu'il est convenu d'appeler les « minéraux des conflits ». L'extraction, le commerce et la transformation ultérieure des matières premières impliquent traditionnellement de nombreux acteurs, aux différentes étapes de la chaîne de valeur. La coopération collaborative entre les acteurs de cette chaîne de valeur est donc essentielle, et notamment dans ce domaine. C'est pourquoi GEA contacte tout particulièrement ses fournisseurs, ses pairs et les associations impliquées, afin d'unir leurs forces pour accroître la durabilité dans l'industrie des matières premières, et minimiser ainsi les influences négatives.

Du reste, le groupe GEA est d'ores et déjà actif dans ce domaine. Au sein d'associations telles que « SteelZero », GEA travaille avec ses partenaires et d'autres tiers à différentes étapes de la chaîne de valeur, afin de développer des processus, des certifications et des vérifications permettant de contribuer à établir des normes au niveau sectoriel, quant à l'impact de l'industrie des matières premières sur les droits de l'homme et l'environnement. En conséquence, les normes élaborées aident à évaluer de manière transparente la durabilité des matières premières et des produits fabriqués à partir de celles-ci, ce qui nous permet de prendre des décisions conscientes en termes d'achats de produits durables destinés à la fabrication. Sur cette base, GEA achète déjà des produits certifiés selon les référentiels « ResponsibleSteel », « *Science Based Targets Initiative* » ou « ISO 14076 ». Le groupe GEA s'est fixé des objectifs clairs pour augmenter progressivement la part de matières premières durables, vérifiées par des tiers.

Outre collaborer avec ses pairs et ses partenaires, GEA s'engage tout particulièrement vis-à-vis de ses fournisseurs dès lors qu'il s'agit de garantir la durabilité des matières premières. Le respect et la mise en œuvre de la réglementation sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (régulation REACH, ou *Registration, Evaluation, Authorization, and restriction of CHemicals*) sont une évidence pour GEA et régit de façon claire dans nos conditions générales. GEA exige en outre de ses fournisseurs qu'ils justifient tous les produits fournis en les accompagnant de preuves sur leur origine. GEA fait aussi régulièrement vérifier par des auditeurs tiers les pratiques d'achat de ses fournisseurs et leur demande le cas échéant d'apporter des améliorations. L'accès et une compréhension approfondie de sa chaîne d'approvisionnement, matières premières comprises, commencent par une collaboration étroite avec ses fournisseurs directs. Pour autant, cela ne doit pas s'arrêter là. À l'avenir, GEA s'engage à investir davantage dans la transparence et la disponibilité des données, au-delà de ses fournisseurs de niveau 1, afin d'obtenir une transparence accrue dans une chaîne d'approvisionnement toujours plus détaillée, pour que les fournisseurs prennent leurs décisions en tenant compte du facteur durabilité.

## Une chaîne d'approvisionnement transparente

GEA s'engage à améliorer de façon permanente la transparence et la traçabilité de sa chaîne d'approvisionnement en matières premières. L'analyse de ladite chaîne d'approvisionnement se base sur les données d'achat de GEA. En vue de prises de décisions et d'évaluations plus éclairées, GEA s'engage à collecter des données et des informations sur sa chaîne d'approvisionnement au-delà de ses fournisseurs de niveau 1. Il est évident que des données précises sur les matières premières sont essentielles pour identifier les zones de risque et mettre en œuvre des mesures préventives, suffisamment efficaces pour atténuer les dommages environnementaux et les violations des droits de l'homme. En améliorant notamment son infrastructure de données et en élargissant sa compréhension des matières premières en amont des produits, GEA vise à renforcer sa capacité à prendre des décisions avisées et conformes à ses objectifs en matière de durabilité. Ces dernières années, GEA a continuellement mis en œuvre de nouvelles solutions pour accroître la traçabilité des matières premières. Dans ce domaine, le projet primordial, actuellement en cours, est le déploiement de *Global SAP*.

Jusqu'à ce stade, GEA continuera à développer et améliorer les solutions existantes, en s'appuyant sur les derniers développements dans le domaine de l'intelligence artificielle, une technologie qui permettra de mieux comprendre les matériaux bruts contenus dans les produits achetés, et d'obtenir davantage d'informations sur la chaîne d'approvisionnement profonde de GEA. De cette manière, les flux de marchandises peuvent être rendus transparents et influencer l'extraction et le commerce des matières premières dans le sens d'un avenir plus durable.

## Gouvernance

Notre Engagement sur les matières premières, qui témoigne de l'implication du groupe en faveur d'un avenir durable, a été approuvé par le conseil d'administration de GEA. Les mesures propres à notre engagement seront mises en œuvre sous la direction du conseil d'administration, qui a la responsabilité de diriger les opérations de nos sociétés internationales partout dans le monde. En intégrant cet engagement dans ses opérations et en l'articulant avec sa politique globale en matière de droits de l'homme et avec sa politique de responsabilité environnementale, GEA évolue vers des conditions équitables dans l'extraction et l'utilisation des matières premières et minimise l'impact négatif en découlant pour les personnes, l'environnement et la planète. Nous communiquerons à nos parties prenantes cet engagement en toute transparence, en promouvant une culture partagée de responsabilité, de collaboration et de reddition de comptes, où les rôles et les responsabilités de chaque intervenant contribueront à la mise en œuvre d'initiatives durables réussies.

## Prochaines étapes

Au fur et à mesure que GEA évolue, le groupe continuera à revoir et mettre à jour son engagement, si nécessaire dans le cadre de sa politique future autour de matières premières durables, en cherchant une amélioration permanente dans la transparence au niveau des matières premières achetées et de leur durabilité. Le processus de mise en place constituera un voyage d'apprentissage et de croissance, GEA s'efforçant de développer des mesures adaptées pour atteindre les objectifs déjà fixés et en fixer de nouveaux afin d'obtenir des matières premières supplémentaires et de favoriser la collaboration entre toutes les parties prenantes. En déployant ces efforts, GEA entend contribuer de manière significative à une gestion équitable des matières premières.